

**Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Ruelisheim
de la séance du 11 septembre 2025**

Le onze septembre deux mille vingt-cinq à vingt heures, sur convocation de Monsieur le Maire, les Conseillers Municipaux de la Commune se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie de Ruelisheim, sous la présidence de Monsieur le Maire, DUSSOURD Francis.

Etaient présents Mesdames et Messieurs : FAIVRE Jean-Michel, Adjoint ; MONGIN Paulette ; Adjointe, NICOLOSI Nathalie ; Adjointe, SCHIRCK Damien ; Adjoint, VOGEL Maurice, SCHMUCK Corinne ; KOEGLER Sabine, VOGT Pascal, COLARD Laurence ; FUCHEY Françoise ; FRARE Francis, NISSLÉ Mickaël

Absent(e)(s) :

Alexia SOUBAYA

Excusé(e)(s) :

Valérie BOTTLAENDER

Ont donné procuration :

Monsieur Ghislain PETERSCHMITT à Monsieur Damien SCHIRCK

Monsieur Francis GIRARD à Madame Nathalie NICOLOSI

Monsieur Robert RAMUNDI à Monsieur Francis DUSSOURD

Assiste à la séance :

LARGER Delphine, Directeur général des Services, désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et à la presse.
Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Il communique l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 10 juillet 2025,
2. Décision Modificative n° 1- budget primitif,
3. Constitution d'un groupement de commandes – guichet numérique des autorisations d'urbanisme et logiciel métier d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme,
4. Subvention exceptionnelle,
5. Compte-rendu des décisions prises par le Maire suivant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal,
6. Interventions des délégués communautaires,
7. Divers.

Monsieur le Maire communique différentes informations aux membres du Conseil Municipal à savoir :

- *Les remerciements des époux MEHRENBARGER pour la réception du livret du 80^{ème} anniversaire de la libération,*
- *Les remerciements de la Sénatrice pour la réception du livret du 80^{ème} anniversaire de la libération,*
- *Les remerciements de Madame Antoinette HUEBER pour la réception du livret du 80^{ème} anniversaire de la libération,*
- *Les remerciements de M. André BRUGGER pour la réception du livret du 80^{ème} anniversaire de la libération,*
- *Les remerciements des époux LICHTLE à l'occasion de leurs noces d'or,*
- *Les remerciements de la famille DIEMUNSCH suite au décès de Mme Francette DIEMUNSCH,*
- *Les remerciements de la famille KETTLER suite au décès de Madame Valérie KETTLER.*
- *Les remerciements de l'association AOP pour la subvention communale reçue,*
- *Les remerciements de l'association CLUB PASS'TEMPS pour la subvention communale reçue,*
- *Les remerciements de Monsieur STEINERT à l'occasion de ses 80 ans,*
- *Les remerciements du Sénateur Christian KLINGER pour l'obtention de la 3^{ème} fleur,*
- *Les remerciements de la Sénatrice Sabine DREXLER pour l'obtention de la 3^{ème} fleur,*
- *Les remerciements des époux BOHL à l'occasion de leurs noces d'or de Palissandres et des 90 ans de Monsieur,*
- *Les félicitations de la famille HOERTH suite à l'obtention de la 3^{ème} fleur,*
- *Les remerciements de Monsieur Richard KINDBEITER pour la réception du livret du 80^{ème} anniversaire de la libération,*

AGENDA :

Ci-joint, le calendrier des manifestations à venir. A retenir :

- ✦ 06- 07 septembre – WE à Talloires
- ✦ 04-05 octobre- WE Funy Gonfle
- ✦ Samedi 18 octobre : bal Rock
- ✦ 24-25-26 octobre : bourse aux jouets et vêtements enfants
- ✦ Lundi 10 novembre : commémoration du 11 novembre
- ✦ Vendredi 14 novembre : don du sang
- ✦ Jeudi 20 novembre : don du sang
- ✦ 29 – 30 novembre : marché de Noël
- ✦ Samedi 06 décembre : Saint-Nicolas
- ✦ Dimanche 07 décembre : fête patronale
- ✦ Dimanche 14 décembre : fête des aînés

POINT 1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 10 juillet 2025,

Monsieur le Maire Présente le procès-verbal de ladite séance en redonnant lecture de l'ordre du jour. Il le soumet à l'approbation des Conseillers Municipaux.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

POINT 2. Décision Modificative n° 1 – budget primitif,

Monsieur le Maire informe les élus que des notifications de subventions d'investissement nous sont parvenues après le vote du budget 2025 et explique qu'il convient de procéder à une décision modificative pour que ces recettes d'investissement soient prises en compte dans le budget 2025.

Ces recettes seront compensées par l'inscription de dépenses en section d'investissement afin de conserver l'équilibre du budget d'investissement.

Il propose également d'abonder le compte 65748 où les crédits risquent d'être insuffisants jusqu'au 31 décembre 2025.

Il propose donc la décision modificative suivante :

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Chapitre 13 - Compte 1326 : + 102 074.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Chapitre 20 - Compte 203 : + 10 000.00 €

Chapitre 23 - Compte 231 : + 92 074.00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Compte 65748 : + 2 000.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Compte 73118 : + 2 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **VALIDE** la décision modificative citée ci-dessus.

Détails du vote : approuvé à l'unanimité
16 voix POUR/18.

POINT 3. Constitution d'un groupement de commandes – guichet numérique des autorisations d'urbanisme et logiciel métier d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme

En application de la loi ELAN, au 1er janvier 2022, toutes les communes devaient être en capacité de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme (DAU) par voie électronique et pour les communes (ou centres instructeurs) de plus de 3 500 habitants d'instruire ces demandes par voie dématérialisée via la mise en place d'un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

En 2021, Mulhouse Alsace Agglomération a proposé aux communes et centres instructeurs concernés de mutualiser la création du GNAU afin de favoriser la réalisation d'économies d'échelle ainsi qu'une harmonisation de l'outil et des pratiques pour une meilleure lisibilité au profit des usagers du territoire.

Un groupement de commandes a ainsi été constitué, coordonné par le Syndicat de communes d'Île Napoléon (SCIN).

La convention constitutive d'un groupement de commande conclue à cet effet, ainsi que le marché conclu avec le prestataire, arrivent à échéance fin 2025.

Par conséquent, en application du code de la commande publique, il est proposé de conclure un nouveau groupement de commandes en vue de la passation d'un contrat pour l'hébergement et la maintenance d'un Guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) et d'un logiciel métier d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme.

Les modalités de fonctionnement de ce groupement sont définies dans une convention constitutive du groupement dont le projet est ci-après annexé.

Le SCIN ne souhaitant plus assurer ce rôle de coordinateur à compter de 2026, il est proposé que Mulhouse Alsace Agglomération assure ce rôle de coordinateur pour ce nouveau groupement. Depuis la modification de ses statuts en 2024, Mulhouse Alsace Agglomération peut en effet désormais agir pour le compte de ses communes membres dans le cadre de la passation et l'exécution de marchés publics.

À cette fin, la Commune de RUELISHEIM lui donne mandat pour gérer la procédure de passation et d'exécution du contrat objet dudit groupement en son nom et pour son compte.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ▣ **Approuve** l'adhésion au groupement de commande relatif la passation d'un contrat pour l'hébergement et la maintenance d'un Guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) et d'un logiciel métier d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme, dont le coordonnateur sera Mulhouse Alsace Agglomération
- ▣ **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes et l'ensemble des pièces nécessaires à son exécution.

Détails du vote : approuvé à l'unanimité

16 voix POUR/18.

POINT 4. Subvention exceptionnelle,

Monsieur le Maire explique que la chaudière du foyer Saint-Nicolas, propriété privée de l'association AOP a besoin d'être remplacée, car obsolète et ne répondant plus aux normes de sécurité et d'efficacité énergétique.

Etant donné que la commune dispose de ce foyer pour bon nombre de ces manifestations à titre gratuit, Monsieur le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle à l'AOP pour faire face à cette importante dépense.

Aussi Monsieur le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 000.00 € à l'AOP.

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- ✦ **AUTORISE** Monsieur le Maire à verser cette subvention exceptionnelle à l'association AOP.
- ✦ **DIT** que les crédits sont inscrits au BP 2025- article 65748.

Détails du vote : approuvé à l'unanimité
2 abstentions - 14 voix POUR/18.

POINT 5. Compte-rendu des décisions prises par le Maire suivant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

- ✦ Concessions dans les cimetières :/.
- ✦ Droit de préemption urbain

| N° DIA | Section | Parcelle | Superficie M² | Lieu des travaux | Décision |
|---------|---------|---------------|---------------|-------------------------|----------|
| 24/2025 | 27 | 457, 474, 475 | 1034 | 11 RUE CLAUDE BERTHOLET | /. |
| 25/2025 | 28 | 289 | 462 | 3 RUE DES AZALEES | /. |
| 26/2025 | 3 | 21, 22, 87 | 1032 | 4 RUE DE WITTENHEIM | /. |
| 27/2025 | 28 | 331 | 476 | 10 RUE DES ROSES | /. |
| 28/2025 | 2 | 168 | 301 | 15 RUE PRINCIPALE | /. |
| 29/2025 | 28 | 208 | 588 | 7 RUE DES MIMOSAS | /. |

POINT 6. Interventions des délégués communautaires,

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| M2A : conseil d'agglomération DUSSOURD Francis MONGIN Paulette (suppléante) | Pas de réunion ces derniers temps. |
| SYNDICAT DU DOLLERBAECHLEIN : - VOGEL Maurice - FRARE Francis - VOGT Pascal - NISSELIÉ Michaël | Une réunion de bureau a eu lieu. Elle précède celle du syndicat qui aura lieu le 24/09. Monsieur SARDIER Lionel va quitter ses fonctions prochainement. |

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <p>Le ruisseau du Dollerbaechlein est sorti de son lit à 2 reprises : une fois en raison d'un embâcle, la seconde fois en raison des fortes pluies.</p> <p>Le SIVOM est en réflexion pour changer la conduite partant de Wittenheim.</p> <p>Le panneau à poser le long du Dollerbaechlein sera bientôt installé.</p> |
| <p>SYNDICAT DES RIVIERES DE HAUTE ALSACE :</p> <ul style="list-style-type: none">- DUSSOURD Francis,- VOGEL Maurice. | <p>Une prochaine réunion est à venir.</p> |
| <p>SYNDICAT DES GARDES CHAMPETRES INTERCOMMUNALES :</p> <ul style="list-style-type: none">- DUSSOURD Francis,- FRARE Francis | <p>RAS.</p> |

POINT 7. Divers.

Jean-Michel FAIVRE :

La prochaine vente de bois aura lieu le vendredi 07/11/2025 à 14h30.

Une annonce sera diffusée dans le journal pour s'inscrire.

Nathalie NICOLSI :

La rentrée scolaire s'est bien passée.

Un nouveau Directeur a pris ses fonctions à l'école élémentaire : il s'agit de M Eli BASCHUNG. Il semble investi et motivé.

Levée de séance 20h45.

PAROLES AUX ADJOINTS ET AUX MEMBRES DU CONSEIL

Tableau des signatures
pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Ruelisheim
de la séance du 11 septembre 2025

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 10 juillet 2025,
2. Décision modificative n°1 – budget primitif,
3. Constitution d'un groupement de commandes - guichet numérique des autorisations d'urbanisme et logiciel métier d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme,
4. Subvention exceptionnelle,
5. Compte-rendu des décisions prises par le Maire suivant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal,
6. Interventions des délégués communautaires,
7. Divers.

| Nom-Prénom | Qualité | Signature | Procuration |
|-----------------------|--------------------------|-----------------------------------------|-------------|
| DUSSOURD Francis | Maire | | |
| FAIVRE Jean-Michel | 1 ^{er} Adjoint | | |
| MONGIN Paulette | 2 ^{ème} Adjoint | | |
| SCHIRCK Damien | 3 ^{ème} Adjoint | | |
| NICOLOSI Nathalie | 4 ^{ème} Adjoint | | |
| GIRARD Francis | 5 ^{ème} Adjoint | A donné procuration à NICOLOSI Nathalie | |
| VOGEL Maurice | Conseiller municipal | | |
| KOEGLER Sabine | Conseillère municipale | | |
| SCHMUCK Corinne | Conseillère municipale | | |
| FRARE Francis | Conseiller municipal | | |
| VOGT Pascal | Conseiller municipal | | |
| RAMUNDI Robert | Conseiller municipal | A donné procuration à DUSSOURD Francis | |
| COLARD Laurence | Conseillère municipale | | |
| FUCHEY Françoise | Conseillère municipale | | |
| PETERSCHMITT Ghislain | Conseiller municipal | A donné procuration à SCHIRCK Damien | |
| BOTTLAENDER Valérie | Conseillère municipale | Excusée | |
| NISSLÉ Michaël | Conseiller municipal | | |
| SOUBAYA Alexia | Conseillère municipale | Absente | |